

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel les Fauvettes - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée professionnel les Fauvettes - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (40937)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel les Fauvettes - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (40937)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	208	4

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyennes générales de 1ère et Terminale. Moyennes constantes ou en progression 1er et 2ème trimestre de Terminale.	Moyennes générales de 1ère et Terminale. Moyennes constantes ou en progression 1er et 2ème trimestre de Terminale.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail. Capacité argumentative. Expression orale.	Appréciation des professeurs sur les bulletins	Important
Savoir-être	Autonomie. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés. Capacité à réaliser des projets. Attitude et sérieux en classe.	Appréciation des professeurs sur les bulletins de 1ère et terminale. Capacité à s'investir sur la fiche avenir.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation, projet de formation motivé	Lettre de motivation, projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen. Travail ou participation à des activités sociales, clubs, autre...	Lettre de motivation, CV	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers ont été examinés par le chef d'établissement + Adjoint de Direction + Référent BTS.

Critères liés à la formation : Motivation et capacité à réussir dans la formation.

Critères purement quantitatifs : moyenne générale et progression des moyennes.

Critères non académiques : autonomie, capacité à s'investir, implication, capacité à fournir des efforts, concentration en classe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Développer la lettre de motivation. Eviter de prendre une lettre standard sur internet commune à un tiers des candidats.
Mettre en avant l'expérience de stage en entreprise.

Signature :

YANNICK MONGENOT,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel les Fauvettes